



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Enquête

NOYADES 2021

1^{er} juin au
30 septembre 2021

Une enquête sur les noyades est organisée entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2021 par Santé publique France, avec le soutien du ministère des Solidarités et de la Santé, du ministère de l'Intérieur, du ministère chargé des Sports et du ministère de la Transition écologique.

OBJECTIF

Son objectif est de recenser le nombre de noyés en tous lieux, décrire les caractéristiques des victimes (âge, sexe, etc.), les circonstances de survenue et les suites des noyades. Décrire les noyades survenues en France au cours des mois d'été 2021, permettra de guider les actions de prévention et de réglementation.

DÉROULEMENT

Pour toutes les noyades prises en charge par les services de secours organisés et suivies d'une prise en charge hospitalière ou d'un décès, un questionnaire devra être complété dès que possible en privilégiant le questionnaire en ligne disponible sur www.enquete-noyades-2021.fr

Afin de faciliter le traitement des informations, des données indirectement identifiantes (notamment les trois premières lettres du nom et l'initiale du prénom) sur la personne concernée sont temporairement recueillies.

Ces informations sont confidentielles et réservées à l'usage de Santé publique France, et de la société Ipsos à laquelle Santé publique France a confié la collecte des données. La base finale d'analyse pourra être mise à disposition des institutions partenaires de Santé publique

France pour la réalisation de leur mission de service public et dans le respect des règles relatives à la protection des données à caractère personnel.

Toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou

suppression des informations la concernant, sur justification de son identité, en s'adressant à Santé publique France, Délégué à la protection des données, 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice cedex - E-mail : dpo@santepubliquefrance.fr

Pour plus d'informations sur l'enquête NOYADES 2021 et télécharger le matériel d'enquête (questionnaire, affiche, note d'information Cnil), vous pouvez vous connecter sur : www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade